

## REGLEMENT TECHNIQUE

La ligue Oranaise d'Athlétisme avec la collaboration de la Direction de la jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Oran organisent, sous l'égide de la Fédération Algérienne d'Athlétisme, les **Championnats d'Algérie d'Hiver 2024 « Abdelkader HAMMANI »**.

**Date : Vendredi 01 et Samedi 02 Mars 2024**

**Lieu : Stade d'Athlétisme Miloud Hadfi, Oran**

### Art 1- Les Engagements :

Les clubs sont priés de confirmer la participation de leurs athlètes via la plateforme : <http://www.dzweblicence.com/faa>

Tout envoi transmis en dehors de cette plateforme ne sera pas pris en considération.

**Dernier délai de confirmation: Mardi 27 Février 2024 à 23H59**

Dépassé cette date, aucune confirmation ne sera prise en considération.

**Art 2-** La Remise des Dossards s'effectueront au **Village Olympique** comme suit :

Date	Heure	Observation
<b>Le Jeudi 29 Février 2024</b>	<b>De 14h00 à 19h00</b>	Confirmations et Retrait des Dossards pour le programme des deux (02) journées
<b>Le Vendredi 01 Mars 2024</b>	<b>De 16h00 à 18h00 Au Stade de la compétition</b>	Confirmations et Retrait des Dossards pour le programme de la journée du Samedi.

**Aucune confirmation ne sera acceptée le Jour de la Compétition.**

**Art 3-** La présentation de la licence sportive FAA 2024 à la chambre d'appel est obligatoire.

**Art 4- Participation :** ouverte aux U20 et Seniors Hommes et Dames.

Les U18 G/F né(e)s en 2007 et 2008 peuvent participer dans la limite de 02 épreuves individuelles au choix, et si les 02 épreuves sont des courses, une seule peut dépasser 200m.

4.1 Les U18 Filles et Garçons ne sont pas autorisés à participer aux épreuves suivantes :

U18 Filles : 100m Haies-Poids-Javelot-Marteau-10.000m Marche et les Epreuves Combinées.

U18 Garçons : 110m Haies-400m Haies-Lancers et les Epreuves Combinées

4.2. U20 Garçons peuvent participer à conditions que les performances ont été accomplies selon les caractéristiques techniques des athlètes seniors notamment dans les épreuves de Lancers - 110m haies et les épreuves combinées.

**Art 5-** Les épreuves se dérouleront selon les règles de Word Athletics:

**5-1- ABSTENTION DANS UNE EPREUVE (règle RT4/4 -WA).**

Un athlète est exclu de toute participation à d'autres épreuves ultérieure (y compris d'autres Épreuves auxquelles il participe simultanément) de la compétition dans les cas où :

- a)- La confirmation de sa participation avait été donnée mais il n'y a pas pris part « **DNS** ».
- b)- il était qualifié, après un tour préliminaire dans une épreuve, pour participer à la suite de cette épreuve, mais y fait ensuite défaut ; Cependant la présentation d'un certificat médical délivré par un médecin autorisé par le COL peut constituer une raison suffisante pour accepter que l'athlète n'est pas en mesure de participer après la clôture des engagements ou à un tour précédent mais qu'il sera en état de participer dans les épreuves programmées un jour ultérieur.
- c) Il a disputé la compétition sans effort fait de bonne foi. Le Juge Arbitre compétent statuera dans ce point et mention devra être faite dans les résultats officiels.

**Art 6- RECLAMATIONS (règle RC8 -WA).**

- a)- Les réclamations concernant les résultats ou le déroulement d'une épreuve devront être déposées 30mn qui suit l'annonce officielle des résultats de cette épreuve.
- b)- Toute réclamation doit être faite oralement en premier lieu au Juge Arbitre par l'athlète lui-même ou par son représentant. Si le Juge Arbitre prend une décision, il y aura droit d'appel au Jury d'Appel.
- c)- Dans les concours, un athlète peut faire une réclamation verbale immédiatement après un essai jugé comme faute.
- d)- Une réclamation au jury d'appel doit être déposée avant les 30mn qui précèdent la décision du Juge Arbitre. Elle doit être faite par écrit, signée par un officiel responsable, agissant au nom de l'athlète et doit être accompagnée **d'une somme de 5000 DA qui ne sera pas remboursée si la réclamation n'est pas acceptée.**
- e)- En l'absence d'un Jury d'Appel, la décision du Juge Arbitre sera définitive.
- f)- Un responsable par club est habilité à formuler des réserves sur papier avec cachet du club et sa désignation sera mentionnée à l'accueil au COL.

**Art 7- ENGAGEMENT SIMULTANEE : (règle RC4.3 -WA).**

Si un athlète est engagé à la fois dans une épreuve sur piste et dans un concours ou dans plusieurs concours se déroulant simultanément, le Juge Arbitre compétent pourra autoriser cet athlète pour un tour d'essai, ou pour chaque essai au saut en hauteur et à la perche à réaliser son essai dans un ordre différent de celui qui a été tiré au sort avant le début de la compétition. Toutefois, si par la suite un athlète n'est pas présent pour un essai donné, il sera considéré comme y renonçant dès que la période du temps autorisé pour l'essai sera écoulée.

**Art 8- DOSSARDS:** (règle RC5.7 -WA). Il sera délivré un dossard par athlète pour toute la durée de la compétition. Ce dossard est personnel et doit être porté visiblement sur la poitrine, dans les sauts il peut le mettre sur la poitrine ou le dos.

**Art 9- AIDES NON AUTORISEES : (règle Cr 6.3) :**

- 9.1- Mener une allure dans les courses
- 9.2- Aucun appareil (portable, radio, etc) n'est permis dans l'arène. Les athlètes ne doivent recevoir de conseils d'aucune personne se trouvant dans l'arène.
- 9.3- Porter des chaussures non conformes aux règles.

**Art 10- CHAMBRE D'APPEL :** il est important que les athlètes se présentent à la chambre d'appel aux horaires déterminés sans engins ou autre objet interdit.

Horaires d'entrée à la chambre d'appel	Entrée sur le lieu de compétition
<b>20' avant le début de l'épreuve : sprint / haies</b>	10' avant le début de l'épreuve
<b>20' avant le début de l'épreuve : 1/2 fond</b>	10' avant le début de l'épreuve
<b>45' avant le début de l'épreuve : perche</b>	30' avant le début de l'épreuve
<b>30' avant le début de l'épreuve : les autres concours.</b>	20' avant le début de l'épreuve

**Tout athlète ne s'y présentant pas à l'heure indiquée, sera disqualifié.**



### **Art 11-TOURS ET SERIES :**

a) 100m-100m haies et 110m Haies,200m-400m-400m haies-  
- 2 séries : les 3 premiers et les 2 meilleurs temps  
- 3 séries : les 2 premiers et les 2 meilleurs temps  
- 4 séries : le premier de chaque série et les 4 meilleurs temps.

b) 800m : L'épreuve sera courue en couloir  
- 2 séries : les 3 premiers et les 2 meilleurs temps  
- 3 séries : les 2 premiers et les 2 meilleurs temps  
- 4 séries : le 2 premier de chaque série et les 2 meilleurs temps.

Si un tour qualificatif devrait être supprimé (8 athlètes ou moins pour les 100m - 200m 400m 100mhaies 400mhaies et le 800m après présentation des athlètes à la chambre d'appel ; Seuls les athlètes présents participeront en finale. En tout état de cause : l'épreuve de qualification aura lieu s'il y a plus de 08 athlètes.

La finale se déroulera selon le programme prévu.

### **Art 12- DEBUT DE BARRE :**

Hauteur : Dames / **1.50-1.55-1.60 -1.63-1.66- puis de 2 en 2 cm**

Hommes / **1.90- 2.00- 2.05- 2.08 – 2.11 puis de 2 en 2cm**

Perche : Dames / **2.50- 2.60 –2.65 - 2.70 puis de 5 en 5 cm.**

Hommes /**4.00- 4.20- 4.40- 4.50 - 4.60 - 4.65 - puis de 5 en 5 cm.**

Planche triple saut : Dames : **10m - 11m**

Hommes : **13m**

**NB : Les épreuves combinées : Le juge Arbitre est habilité à prendre toutes les décisions**

**Techniques utiles pour la bonne marche de la compétition**

**Art 13-** Toute infraction aux règles citées ci-dessus entraînera la disqualification de l'athlète.

## **PROGRAMME HORAIRE**





# Championnat d'Algérie d'Athlétisme d'Hiver

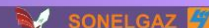
« Abdelkader HAMMANI »

Ligue Oranaise d'Athlétisme

Stade Miloud HADFI, Oran

Ven 01 & Sam 02 Mars 2024

Fédération Algérienne d'Athlétisme



1e Journée

Vendredi 01 Mars 2024

Matin

HEURE	EPREUVE	CATEGORIE	OBS
09H00	100m	U20G SH	DEC
09H15	100m Haies (0.84)	U20F SD	HEPT
09H25	100m Haies (0.84)	D	Séries
09H40	110m Haies (1.06)	H	Séries
09H50	10.000m Marche	D	
11H00	100m	D	
11H15	100m	H	
11H30	400m	D	
11H45	400m	H	

HEURE	EPREUVE	CATEGORIE	OBS
09H30	Marteau	D	4Kg
09H45	Longueur	U20G H	DEC
10H00	Hauteur	U20F SD	HEPT
10H45	Javelot	H	800g
11H00	Poids	U20G H	DEC 6Kg 7.260 Kg

1e Journée

Vendredi 01 Mars 2024

Après Midi

HEURE	EPREUVE	CATEGORIE	OBS
16H00	100m Haies (0.84)	D	Finale
16H15	110m Haies (1.06)	H	Finale
16H30	800 m	D	Séries
16H45	800 m	H	Séries
17H00	5000m	D	Finale
17H25	100m	D	Finale
17H40	100m	H	Finale
17H55	400m	D	Finale
18H05	400m	H	Finale
18H15	200m	U20F SD	HEPT
18H25	400m	U20G SH	DEC
18H35	5000m	H	Finale

HEURE	EPREUVE	CATEGORIE	OBS
15H30	Marteau	H	7.260Kg
15H30	Perche	H	DB: 3,50m
15H30	Hauteur	U20G SH	DEC
15H30	Longueur	H	
15H30	Poids	U20F SD	HEPT 4Kg
17H00	Javelot	D	600g
17H00	Disque	D	1 Kg
17H00	Poids	H	7.260Kg
17H00	Hauteur	D	DB:1.45m
17H30	Triple Saut	D	PL: 10m & 11m

2e Journée

Samedi 02 Mars 2024

Matin

HEURE	EPREUVE	CATEGORIE	OBS
09H10	110m Haies (0.99)	U20G	DEC
09H20	110m Haies (1.06)	H	DEC
09H30	10000m Marche	H	Finale
10H30	200m	D	Séries
10H45	200m	H	Séries
11H00	400m Haies	D	Séries
11H15	400m Haies	H	Séries
11H30	1500m	D	Finale
11H45	1500m	H	Finale
12H00	800m	SD U20F	HEPT

HEURE	EPREUVE	CATEGORIE	OBS
09H30	Longueur	U20F SD	HEPT
10H00	Disque	U20G SH	DEC 1.750 Kg 2Kg
10H15	Poids	D	4 Kg
10H15	Javelot	U20F SD	HEP 600g
11H30	Perche	U20G SH	DEC

2e Journée

Samedi 02 Mars 2024

Après Midi

HEURE	EPREUVE	CATEGORIE	OBS
16:00	400m Haies (0.76)	D	Finale
16:10	400m Haies (0.91)	H	Finale
16:20	200m	D	Finale
16:30	200m	H	Finale
16:45	3000m Steeple(0.76)	D	Finale
17:05	3000m Steeple(0.91)	H	Finale
17:20	800 m	D	Finale
17:35	800 m	H	Finale
17:50	1500 m	U20G SH	DEC

HEURE	EPREUVE	CATEGORIE	OBS
15H30	Disque	H	2 Kg
15H30	Longueur	D	
16H00	Hauteur	H	DB:1.80m
16H30	Javelot	U20G SH	DEC 800g
16H30	Perche	D	
17H00	Triple Saut	H	PL: 13m